

La pratique

Horaires

Les séances de 1h30 sont organisées par catégories d'âge afin d'adapter la pédagogie au développement physique et aux capacités motrices de chacun(e).

École d'escrime, catégories M7 à M13

- Un ou deux cours par semaine, hors vacances scolaires
- À partir de M9, deux cours par semaine sont recommandés

M7	2018 – 2019	Mercredi	14h00 – 15h30
-----------	--------------------	----------	---------------

M9	2016 – 2017	Mercredi	14h00 – 15h30
		Vendredi	18h00 – 19h30

M11	2014 – 2015	Mercredi, <i>pour tous</i>	15h45 - 17h15
		Jeudi, <i>assauts dirigés, > 1 an d'escrime</i>	18h00 – 19h30
		Vendredi, <i>débutants</i>	18h00 – 19h30

M13	2012 – 2013	Mercredi, <i>pour tous</i>	17h30 - 19h00
		Jeudi, <i>assauts dirigés, > 1 an d'escrime</i>	18h00 – 19h30
		Vendredi, <i>débutants</i>	18h00 – 19h30

Catégorie M15

M15	2010 – 2011	Mardi <i>cours technique</i>	18h00 – 19h30
		Mercredi <i>pour tous</i>	19h00 – 20h30
		Jeudi <i>sur sélection des Maîtres d'armes</i>	19h30 – 21h00

Catégories M17, M20, séniors, vétérans

M17 M20 Sénior Vétérant	2008 – 2009 2005 à 2007 2004 & avant 1984 & avant	Mardi, cours technique	19h30 – 21h00
		Mercredi, pour les débutants, < 3 ans d'escrime	19h00 – 20h30
		Jeudi, pour les compétiteurs, assauts dirigés	19h30 – 21h00
		Vendredi, assauts libres	19h30 – 21h30
		Vendredi, cours loisir (soirée conviviale)	19h30 – 21h30

Préparation
physique

Sur sélection des Maîtres d'armes

Tarifs 2024-2025

M7	2018 – 2019	174 €
M9	2016 – 2017	250 €
M11 M13 M15	2014 – 2015 2012 – 2013 2010 – 2011	266 €
M17 M20 Sénior Vétéran Etudiant compétiteur	2008 – 2009 2005 à 2007 2004 & avant 1984 & avant	310 €
Etudiant (non compétiteur), en post bac, sur présentation du certificat de scolarité		195 €
Handisport, Sport adapté		174 €
Arbitre		72 €
Dirigeant		59 €
Bénévole		41 €

Leçons individuelles

Sur sélection des Maîtres d'armes

En dehors des compétiteurs sélectionnés, possibilité de **leçon individuelle sur rendez-vous**, 1 semaine à l'avance : à partir de 30 €

S'adresser aux Maîtres d'armes pour mise en place

L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement et du certificat médical s'il est nécessaire

Que comprend ce coût ?

Le coût de la cotisation est composé de plusieurs parts :



Fédérale

Elle permet la vie de la fédération (formation des enseignants, matériel pédagogique, compétition, détection et formation des athlètes, ...)
Elle inclut l'**assurance** des licenciés



Régionale

Elle aide au développement de la pratique : soutien des clubs, organisation de stages et compétitions, formation, commission régionale d'arbitrage



Départementale

Elle coordonne les différents clubs au dernier niveau : échanges entre les clubs, compétitions, animations pour les plus jeunes, ...



FFASPTT

La FFASPTT prône le développement de la pratique de tous les sports, pour tous, partout



ASPTT Dijon

C'est l'ASPTT Dijon - Club Omnisports qui gère le quotidien (emploi, locaux, véhicules) et développe les actions locales



Section

C'est cette part qui finance le salaire de nos Maîtres d'armes, le matériel loué et utilisé en salle, les déplacements en compétition, les actions mises en place par la section, etc